

Systèmes de prévention de dégâts d'eau : la proactivité pour assurer une « double » tranquillité d'esprit

La tranquillité d'esprit de nos clients a toujours été ce qui nous a motivés à proposer les meilleures solutions qui soient en matière de prévention de dégâts d'eau.

Depuis les premières alertes concernant la COVID-19, cette tranquillité d'esprit que nous tenons à assurer a pris une dimension supplémentaire : celle de la protection contre la transmission du coronavirus.

Réagir rapidement, c'est dans notre nature. Parce que nous nous soucions de la santé de notre clientèle comme de celle de notre équipe et de tous nos concitoyens, nous avons mis en place des mesures de salubrité additionnelles, et ce, avant même que les autorités gouvernementales imposent des restrictions.

Nous avons repris nos activités d'installation à la fin mai. Pour le faire en toute sécurité, nous avons mis en place un protocole qui mise sur la **prévention** et la **protection**. Ces mesures appliquées systématiquement et avec sérieux respectent les recommandations des experts et des autorités gouvernementales en la matière.

- Afin d'assurer la tranquillité d'esprit de nos clients, aucun de nos employés ou soustraitants présentant des symptômes d'allure grippale ou liés à la COVID-19 ne se rend chez un client.
- Aucun employé ou sous-traitant revenu de l'étranger ne rend visite à un client, et ce, dans les 14 jours suivant son déplacement.
- Aucun employé ayant été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ne se présente au travail ou chez un client.
- Tout notre personnel est équipé de gants de sécurité, de couvre-chaussures, de masques et de désinfectant.

Nous tenons aussi à protéger notre personnel et nos sous-traitants et à éliminer le risque de propagation communautaire. Pour cette raison, nous demandons à nos clients de remplir un questionnaire qui sera remis notre personnel à leur arrivée.

Comme vous pouvez le constater, la tranquillité d'esprit reste une valeur primordiale au sein de Sécurité AquaDétect. Et si nous avons fait le nécessaire pour maintenir notre service de soutien téléphonique jour et nuit tout au long du confinement, nous passons maintenant à l'étape suivante avec le même souci d'assurer à tous une tranquillité d'esprit véritable. Nous demeurons ouverts aux suggestions que vous pourriez avoir à cet égard.

Si vous souhaitez faire installer un système de prévention de dégâts d'eau dans vos copropriétés, nous vous invitons à communiquer avec nous en toute confiance par courriel à info@securiteaquadetect.com ou téléphone (514 375-5678, poste 105).





R.B.Q. Entrepreneur général 5725-6638-01